

## Projet usine de batteries Envision AESC

Dans le cadre d'un choix industriel fait au sommet de l'Etat, un projet d'implantation dans le Douaisis d'une usine de fabrication de batteries électriques est proposé à notre réflexion. Les batteries destinées à l'automobile seront construites sur un site appartenant à l'entreprise Renault et situé sur les communes de Lambres, Cuincy et Brebières.

Nous notons que ce projet intervient dans un contexte où le développement de la voiture individuelle est en question. D'autres modes de transports individuels ou collectifs allant dans le sens d'une plus grande sobriété, doivent nécessairement être mis en œuvre. Dans ce cadre, une réflexion plus globale sur la mobilité est indispensable. De plus, on doit considérer que le bilan environnemental des véhicules électriques est loin de faire l'unanimité. D'autres alternatives se profilent, notamment l'utilisation d'hydrogène vert. Il nous semble donc raisonnable d'envisager uniquement la première tranche correspondant à une production annuelle de 9 GWh de batteries.

Or cette usine, prévue dès le départ pour produire 30 GWh de batteries par an, sera classée **d'implé** Seveso seuil haut dans une agglomération qui en comporte déjà 6 et bientôt 7, compte tenu de l'implantation prochaine de la Société Goodman proche de ce site (**Air liquide à Waziers et Douai, EPC** (explosif) à Flines les Râches, **Kent international** (chimie maintenance et réparation autos) à Flers en Escrebieux, **SIPC** (engrais et pesticides) à Courchelettes, **NYRSTAR** (Zinc) à Auby, prochainement **Goodman** (combustibles) à Lambres-lez-Douai). Envision sera la huitième ! Pour mémoire, un autre site SEVESO, Métaeurop, fermé en 2003 a durablement pollué les sols du Douaisis en métaux lourds : plomb, zinc, cadmium... Les conditions de sa fermeture sans préavis ont laissé la population, les associations, les syndicats, les élus, les autorités locales **et** les services de l'Etat dans une situation de totale impuissance devant un des sites les plus pollués de France.

D'une manière générale, à cause de l'activité industrielle d'hier et d'aujourd'hui, les indicateurs de la santé dans notre agglomération, située au cœur du Bassin Minier, sont très inférieurs à la moyenne dans nos deux départements, Nord et Pas-de-Calais, eux-mêmes très inférieurs à la moyenne nationale. En effet, l'OMS désigne le Bassin Minier comme l'un des territoires les plus pollués par les particules fines en France. Le passé industriel du territoire laisse des friches industrielles, avec une pollution des sols et des eaux importantes. En conséquence, les indicateurs de santé y sont catastrophiques, les pires de France. Nous détenons le premier rang pour la mortalité toutes causes confondues et pour la mortalité prématurée avant 65 ans. Les médecins constatent une augmentation inquiétante des maladies chroniques : cancer du sein, obésité, endométriose sévère chez la femme jeune, troubles de la fertilité et aussi augmentation du diabète, des maladies cardiovasculaires, des cancers, des allergies, des AVC, des troubles neurocomportementaux et des maladies respiratoires.

Il ne convient donc pas de polluer davantage et nous souhaitons que toutes les précautions soient prises pour que l'impact environnemental soit parfaitement maîtrisé sans impact sur la santé des personnes et du monde vivant en général. Nous signalons en particulier la présence à proximité du site, d'une maternité, d'un centre de dialyse et d'un grand centre hospitalier.

Dans ce but, il est nécessaire de mettre en place, dès l'origine, les garanties d'un fonctionnement acceptable.

Nous souhaitons que lors de l'enquête publique, toutes les informations soient données sur les matières premières stockées et utilisées dans l'usine, notamment sur la dangerosité de ces matières et les mesures de sécurité mises en place. Il s'agit probablement de lithium, de cobalt, de nickel,... Nous souhaitons connaître les processus de transformation de ces éléments qui serviront à la fabrication des batteries. Nous souhaitons connaître la provenance des minerais qui ont été nécessaires à leur élaboration et les conditions de leur extraction (travail des ouvriers, des enfants, pollution locale).

Nous demandons également que soit communiquée la manière dont les matières premières seront acheminées sur le site et les produits finis expédiés : chemin de fer, voie d'eau, transport routier. Dans ce dernier cas nous signalons la saturation actuelle de notre réseau routier à cause notamment de l'activité des plateformes logistiques. Le recours à ce mode de transport doit être limité pour la plupart des flux et exclus pour les matières dangereuses compte-tenu d'un environnement SEVESO dense. Seul, le ferroviaire est acceptable pour ces produits, pour éviter tout effet domino. Un accident de circulation à proximité du site Seveso Goodman (combustibles) risquerait de provoquer des explosions propageant l'embrassement jusqu'à l'usine de batteries située à 500m !

Le transport du personnel doit être pris en considération. Des infrastructures et des incitations doivent être prévues pour favoriser les déplacements doux. Nous redoutons des difficultés de circulation accrues et de nouvelles emprises sur des terres agricoles.

Nous désirons également avoir toutes les informations concernant :

- ☐ Les nuisances sonores engendrées par ce site
- ☐ Les rejets dans l'atmosphère (CO<sub>2</sub>, COV...)
- ☐ Les odeurs émises : quantité, intensité, type d'odeurs.
- ☐ L'utilisation de l'eau dans l'usine : rejets, traitement, recyclage. La proximité des nappes phréatiques, notamment des périmètres de protection des captages d'Esquerchin s'étalant jusqu'à la Chaumière a-t-elle été appréhendée ?

Nous voulons la neutralité carbone pour cette usine, donc la limitation maximale de toutes les émissions de CO<sub>2</sub> et la compensation résiduelle par des plantations.

Nous demandons que les données qui seront fournies soient contrôlées par un organisme indépendant.

Il est important que les sources de l'énergie dont l'usine aura besoin soient renouvelables : électricité d'origine photovoltaïque, éolienne... Nous demandons que le parc solaire existant, qui doit être déplacé, soit remonté convenablement avec une production maintenue. Les nouveaux bâtiments et ceux existants sur le site Renault devront à leur tour être couverts d'un maximum de capteurs.

Le recyclage des déchets de fabrication doit être mentionné, il doit faire partie de l'ensemble du processus industriel.

Concernant les emplois qui vont être créés, nous demandons que l'organisation à l'intérieur de l'usine permette de bonnes conditions de travail. Nous souhaitons le recours à l'emploi local et la création d'un centre de formation sur place. Des plans de formation ambitieux doivent être programmés très en amont de la mise en service de l'usine, afin de garantir l'emploi local. En effet, le territoire est sinistré en termes d'emplois avec un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale et régionale, notamment pour les personnes non qualifiées.

05/01/2022


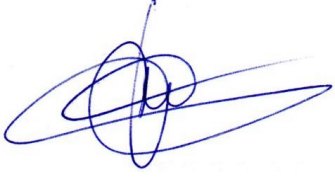


Au moment de la mise en service, nous proposons l'installation d'un Comité Local d'Information (CLI) ou d'une Commission de Suivi des Sites (CSS). Une telle structure associant l'industriel, les professionnels de santé, les services de l'Etat, les élus, les syndicats d'ouvriers, les associations environnementales, des citoyens tirés au sort, assurera le suivi des mesures au niveau des rejets, le respect des normes, des engagements pris et l'information des habitants. Au préalable, une session de formation et d'information des membres de cette structure devra être dispensée.


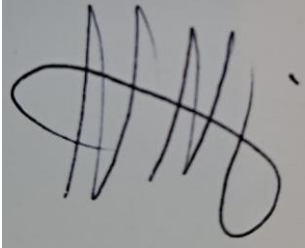

De plus, cette commission devra être accompagnée d'experts techniques et juridiques.

Un point de préoccupation concerne le montage financier et la pression que pourront exercer les gestionnaires de capitaux étrangers dans le domaine du respect des conditions liées au droit français. Qu'advient-il si pour une raison ou une autre les investisseurs se retirent ?

**En conclusion, nous souhaitons que cette usine soit exemplaire dans tous les domaines, qu'elle puisse être qualifiée d'usine propre et socialement responsable.**

Signataires :

 <b>FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT</b> <a href="mailto:thierry.dereux@fne.asso.fr">thierry.dereux@fne.asso.fr</a>	Thierry Dereux	
 <a href="mailto:jmcaille@nordnet.fr">jmcaille@nordnet.fr</a>	Jean-Marie Caille	
 <a href="mailto:droitdvelodouaisis@free.fr">droitdvelodouaisis@free.fr</a>	Babette Delzenne	
 <b>ASSOCIATION LEFOREST ENVIRONNEMENT</b> <a href="mailto:leforest.environnement@gmail.com">leforest.environnement@gmail.com</a>		
<b>Association Promotion Recherche Environnement Santé publique</b> <b>A.P.R.E.S.</b> <a href="mailto:cordonnier1.paul@orange.fr">cordonnier1.paul@orange.fr</a>	Paul Cordonnier	

 <p><a href="mailto:union.ecologique.flers@gmail.com">union.ecologique.flers@gmail.com</a></p>	<p>Marie-Agnès Simon</p>	
 <p><a href="mailto:cuincy.environnement.sante@gmail.com">cuincy.environnement.sante@gmail.com</a></p>	<p>Bernadette Cordonnier</p>	